



COMMUNE DE CORCELLES
Près Payerne
MUNICIPALITE
Tél. 026/662.43.43
commune@corcelles.ch

1562 Corcelles, le 18 décembre 2024

AVIS OFFICIEL

Commune de Corcelles

ABATTAGE D'ARBRE(S)

La Municipalité informe la population de la demande d'abattage d'arbre(s) suivante :

<u>Propriétaire</u>	:	Rapin Régis
<u>Situation</u>	:	Parcelle 141 (Imp. Deux-Canaux)
<u>Nombre d'arbres</u>	:	1
<u>Essence</u>	:	cerisier
<u>Délai d'enquête</u>	:	du 19 décembre 2024 au 17 janvier 2025

Les remarques ou observations sur cette demande doivent parvenir à la Municipalité dans le délai d'enquête susmentionné.

La Municipalité